

Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière

Mandat d'enquête et d'audience publique du BAPE

22 août 2025

Questions complémentaires – DQ1

Demande

1) Dans le dossier de la Régie de l'Énergie relatif au projet du Poste Jean-Jacques-Archambault, nous pouvons lire ceci :

« Par ailleurs, le Transporteur souligne que la capacité du poste source de Lanaudière n'est pas limitative dans le présent dossier. Il s'agit plutôt d'une limite découlant de la capacité de la ligne à 315 kV alimentant ce poste source, laquelle a été établie par simulation. À la pointe 2028-2029, moment de la mise en service prévue du poste stratégique Jean-Jacques-Archambault, la charge prévue être alimentée par le sous-réseau Lanaudière atteindra près de 117 % de la limite de transit établie » (Régie de l'Énergie : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4277-2024/doc/R-4277-2024-B-0045-RencPrep-Doc-2025_03_24.pdf).

En audience publique vous affirmiez : « la capacité du réseau autant à 315 kV qu'à 120 kV sont déjà atteintes, puis ce n'est pas un dépassement hypothétique, là, basé sur une prévision simulée, là. C'est vraiment un dépassement réel de la capacité lue sur le réseau » (Silvia Prajescu, DT1, p.98).

A. Veuillez élaborer davantage sur l'état actuel du réseau de Lanaudière, en clarifiant notamment si les dépassements de capacité sont déjà observés ou prévus dans le futur.

Réponse A :

Les problématiques sur le réseau 315 kV de Lanaudière sont effectivement déjà présentes et vont s'accroître avec le temps. La meilleure solution technico-économique pour résoudre de façon pérenne ces problématiques est l'ajout d'une nouvelle source dans la région, c'est-à-dire la construction du nouveau poste Jean-Jacques-Archambault.

B. Pour les réseaux à 315 kV et à 120 kV, vous mentionnez qu'au moment de la mise en service du poste Jean-Jacques-Archambault leur capacité serait respectivement de 118 et 141%.

a. Veuillez préciser quels étaient les pourcentages de capacité en 2024 et ceux prévus pour 2025?

Réponse B.a. :

Les dépassements du réseau 315 kV sont de l'ordre de 107 % en 2024-2025 et 109 % en 2025-2026.

Les dépassements du réseau 120 kV sont de l'ordre de 124 % en 2024-2025 et 125 % en 2025-2026.

b. Quant aux pourcentages simulés de 118 et 141%, veuillez préciser comment la récente mise à jour des projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pourrait les influencer et indiquer quels seraient les nouveaux pourcentages si l'on tient compte de la diminution d'environ 50% de la croissance de la population de Lanaudière entre 2021 et 2051. (<https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu/projections-demographiques-du-quebec-regions-2051-croissance-population-revisee-baisse>)

Réponse B.b. :

Les prévisions de charge d'Hydro-Québec sont révisées annuellement. Elles se basent, notamment, sur les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, mais aussi sur bien d'autres facteurs tels que :

- les objectifs d'électrification des transports émis par le gouvernement du Québec (véhicules électriques, autobus scolaires, transport public et camions).
- la conversion des systèmes de chauffage au mazout et au gaz (en collaboration avec Énergir) vers l'électricité.
- les projets ponctuels de développements résidentiels, commerciaux, institutionnels.

Advenant même le cas hypothétique très improbable où il y aurait aucune croissance de la population dans les prochaines années dans la région de Lanaudière, le projet serait toujours requis, puisque la majorité des autres facteurs contribueraient à la croissance de la demande. Il est important de réitérer que les problématiques sur le réseau sont déjà présentes à l'heure actuelle.

- c. *Dans ce nouveau contexte, veuillez préciser si l'augmentation des besoins resterait répartie à parts égales, soit 50% attribuable à la croissance démographique et 50% par la transition énergétique?*

Réponse B.c. :

Bien que la croissance démographique et la transition énergétique soient les principaux facteurs de croissance, les prévisions d'Hydro-Québec tiennent compte de plusieurs facteurs mentionnés dans la réponse précédente.

Afin de pouvoir répondre à la question, il faut avoir accès à l'ensemble des facteurs concernés mis à jour. Toutefois, même s'il y avait un changement important de la répartition de la croissance de la demande, le projet du nouveau poste Jean-Jacques Archambault resterait essentiel.

- C. *Les nouvelles projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pourraient-elle justifier des ajustements au projet, tels qu'une réduction de sa capacité et le retrait de certains équipements et superficies?*

Réponse C :

Non, les dépassements sont suffisamment importants et les problématiques suffisamment complexes pour affirmer avec certitude que le projet du nouveau poste Jean-Jacques-Archambault est requis dans sa forme actuelle dès que possible, soit en 2028.

Étant donné le dépassement du réseau 315 kV et la présence de lignes à 735 kV dans le secteur, il est optimal d'ajouter de la transformation 735-120 kV. La capacité du nouveau poste et l'espace qu'occuperont les équipements sont déterminés par ce facteur et ne seraient pas réduits par des nouvelles projections démographiques.